

## Compte rendu 2021 de la Politique d'engagement actionnarial et l'exercice des droits de vote

Conformément à la Directive « droit des actionnaires » 2017/828 du 17 mai 2017 modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires, SwissLife Gestion Privée présente ci-après son compte rendu de sa Politique d'engagement actionnarial 2020, qui indique notamment l'exercice des droits de vote sur l'année.

### 1. Rappel de l'organisation de SwissLife Gestion Privée pour exercer les droits de vote

#### a- Périmètre

Dans le cadre de la gestion de ses OPC, SwissLife Gestion Privée a mis en place une Politique de vote dont l'objectif est de déterminer les conditions dans lesquelles elle entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus à l'actif de ses OPC. Les fonds suivants sont concernés :

- ValEuro Select (fonds de classification Actions)
- Valfrance (fonds de classification Actions)
- SLGP Prigest Perles, depuis fin juin 2021 (fonds mixte détenant principalement des actions)

Le vote est aussi réalisé, depuis fin juin 2021, sur les actions en position dans les mandats de gestion que SLGP gère pour le compte de ses clients.

SwissLife Gestion Privée pourra cependant, si elle le juge nécessaire, exercer ses droits de vote sur des actions détenues dans d'autres fons si elle le juge nécessaire et/ou si la valeur a une part significative. Pour les autres OPCVM gérés par SwissLife Gestion Privée, l'exercice des droits de vote n'est ainsi pas réalisé :

- soit parce que l'exposition en actions est non significative, induisant que le pourcentage d'actions et de droits de vote de SwissLife Gestion Privée n'est pas assez important pour voter
- soit parce que les actions en position sont principalement étrangères (cf. ci-après)

#### b- Modalités d'exercice des droits de vote et recours à des conseillers en vote

Le suivi des votes est assuré par la société Institutional Shareholder Services (ISS), qui effectue pour SwissLife Gestion Privée des analyses sur les sociétés concernées par la procédure de vote, dispense des conseils sur les différents points évoqués dans les assemblées générales et gère le processus administratif de vote.

SwissLife Gestion Privée s'appuie également sur les recommandations de bonne gouvernance émises par l'AFG. A ce titre, elle est abonnée au Programme de Veille sur les projets de résolution mis en place par l'AFG concernant les sociétés du SBF 120. Ce programme alerte les sociétés de gestion sur les projets de résolution contraires aux intérêts des porteurs de parts.

Pour les sociétés françaises, le mode d'exercice des droits de vote privilégié est le vote par correspondance. Pour les sociétés européennes, le processus administratif de vote est assuré par la société Institutional Shareholder Services (ISS) qui vote automatiquement selon ses recommandations, par correspondance.

#### c- Cas dans lesquels sont exercés les droits de vote

Deux cas sont à distinguer :

##### ⇒ Actions émises par des sociétés françaises et européennes

Le vote aux assemblées générales est la règle.

Pour les titres de sociétés françaises, le gérant analyse les recommandations d'ISS et de l'AFG et prend la décision de vote.

Pour les titres de sociétés européennes, SwissLife Gestion Privée délègue le vote à ISS qui vote systématiquement selon les principes contenus dans sa Politique de vote.

⇒ Actions émises par des sociétés de droit étranger

SwissLife Gestion Privée renonce à exercer les droits de vote attachés aux titres de sociétés étrangères et ce, pour des raisons de procédure (délai d'obtention des projets de résolution et des formulaires de vote) et des coûts engendrés pour la participation à ces assemblées qui seraient contraires à l'intérêt des porteurs. En effet, il subsiste une difficulté d'ordre pratique pour obtenir, dans des délais raisonnables, l'information nécessaire pour assurer une politique de vote efficace. SwissLife Gestion Privée estime, de ce fait, ne pas être en situation de voter aux assemblées générales des sociétés étrangères détenues en portefeuille.

## 2. Choix et orientation des votes exprimés durant les assemblées générales

### a- Participation aux Assemblées Générales

Au cours de l'année 2021, Swiss Life Gestion Privée a participé à 111 Assemblées Générales sur les 138 proposées, soit 80% (contre 100% en 2020). Elle n'a donc pas voté à 27 AG, représentant 20% des cas, ce qui s'explique par 2 éléments :

- 63% (17) concernent des AG de sociétés étrangères hors Europe (Asie, USA), pour lesquelles SLGP ne vote pas, conformément à sa politique, pour des raisons de coût
- 37% (10) concernent des AG de sociétés présentes dans des fonds qui ont été nouvellement intégrés dans la politique de vote mais post période des AG de juin 2021 (SLGP Prigest Perles et les actions en position dans la GSM).

Sur ces 111 participations, Swiss Life Gestion Privée a voté « contre » ou s'est abstenu lors de 25 Assemblées Générales, soit dans 18% des cas

### b- Vote des propositions

Au cours de l'année 2021, sur les 111 Assemblées Générales auxquelles SwissLife Gestion Privée a participé, elle a voté à 1 870 propositions sur les 2 278 soumises, soit 82%.

⇒ Analyse des votes par catégorie

Type	Votes Swiss Life Gestion Privé	Périmètre	Participations (votes)	%
Sens du vote	Votes POUR	2278	1772	77.79%
	Votes CONTRE	2278	95	4.17%
	Abstention	2278	2	0.09%
Politique	Votes avec la Politique	2278	1 579	69.32%
	Votes contre la Politique	2278	291	12.77%
Management	Votes avec le Management	2278	1762	77.35%
	Votes contre le Management	2278	108	4.74%
Actionnaires	Votes avec la proposition des actionnaires	2278	8	0.35%

⇒ Analyse des votes par zone géographique

Zones géographiques	Nombre AG résultant du périmètre initial	Nombre AG votées	% AG votées	Nombre AG non votées	% AG non votées
Austria	1	1	100.00%	0	0.00%
Belgium	4	4	100.00%	0	0.00%
Cayman Islands	1	0	0.00%	1	100.00%
China	4	0	0.00%	4	100.00%
Denmark	1	1	100.00%	0	0.00%
Finland	1	1	100.00%	0	0.00%
France	69	60	86.96%	9	13.04%
Gabon	1	0	0.00%	1	100.00%
Germany	7	7	100.00%	0	0.00%
Ireland	6	6	100.00%	0	0.00%
Italy	8	8	100.00%	0	0.00%
Luxembourg	3	3	100.00%	0	0.00%
Monaco	1	1	100.00%	0	0.00%
Netherlands	7	6	85.71%	1	14.29%
Portugal	2	2	100.00%	0	0.00%
Singapore	1	0	0.00%	1	100.00%
South Africa	1	0	0.00%	1	100.00%
Spain	4	4	100.00%	0	0.00%
Switzerland	3	3	100.00%	0	0.00%
USA	9	0	0.00%	9	100.00%
United Kingdom	4	4	100.00%	0	0.00%
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>111</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>6</b>

⇒ Répartition des votes

Zone	Nombre de résolutions votées	Votes POUR	% de Votes POUR	Votes CONTRE	% de Votes CONTRE	Votes ABSTENTION	% de Votes ABSTENTION	Votes SAY WHEN on PAY *	% de Votes SAY WHEN on PAY
France	1207	1203	99.67%	4	0.33%	0	0.00%	0	0.00%
Europe, hors France	663	569	85.82%	91	13.73%	2	0.30%	1	0.15%
International (hors Europe): USA, Chine, ...	0	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%	0	0.00%
<b>TOTAL</b>	<b>1870</b>	<b>1772</b>	<b>-</b>	<b>95</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>

\* fréquence à laquelle les actionnaires souhaitent se prononcer sur la rémunération

⇒ Analyse des votes d'opposition

Zone	Total	France*	Europe, hors France**	International (Europe)
Votes contre la Politique	291	291	0	0
Votes contre recommandations du management	108	15	93	0

\* La motivation des votes se base sur les recommandations d'Institutional Shareholder Services.

\*\* Les votes sont réalisés automatiquement par Institutional Shareholder Services sur la base de ses recommandations

Thèmes	Nombre de votes Contre	% Votes négatifs / Total des résolutions "Contre" votées	% Votes négatifs / Total des résolutions votées
Capital	5	5%	0%
Nominations	59	62%	3%
Organisation et vie de l'entreprise	12	13%	1%
Rémunération	21	22%	1%
OPA - Fusions et Acquisitions	0	0%	0%

⇒ Explication des choix effectués sur les votes les plus importants

Au cours de l'année 2021, les votes CONTRE aux Assemblées Générales ont principalement concerné les sujets relatifs aux membres de la Direction et/ou des Conseils d'Administration (62% des cas), tels que les propositions de décharge de membres des Conseils de Surveillance ou d'administrateurs et, dans une moindre mesure, la réélection de Directeurs.

Les propositions concernant les rémunérations ont concerné le deuxième élément des votes CONTRE (22% des cas), sur les sujets d'approbation de politique de rémunération (PDG, Dirigeants, Présidents ou Vice-Présidents, mandataires sociaux par exemple).

Concernant le Capital, les votes CONTRE ont concerné, dans quelques cas, des augmentations de capital, l'émission d'actions ou de titres assimilables à des actions sans droit de préemption, le rachat d'une part du capital social émis, l'émission d'actions ou de titres assimilables à des actions réservées à des bénéficiaires spécifiques ou encore le regroupement d'actions.

Enfin, des votes CONTRE ont aussi été réalisés sur l'attribution d'options d'achat d'actions.

**3. Gestion de conflits d'intérêts**

Au cours de l'année 2021, SwissLife Gestion Privée ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêt avec les sociétés détenues dans ses OPC.

**4. Dérogations à la politique de vote**

Durant l'exercice 2021, SwissLife Gestion Privée n'a pas dérogé à sa Politique de vote.

Rapport réalisé le 28/02/2022